

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	14
- présents	12
- votants	13
- absents	2

Date de convocation :

14 octobre 2021

Date d'affichage :

14 octobre 2021

VOTE

- POUR	12
- CONTRE	0
- ABSTENTION	1

Envoyé en préfecture le 02/11/2021

Reçu en préfecture le 02/11/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 005-210501458-20211021-75_2021-DE

EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de ST JEAN ST NICOLAS

Séance du 21 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 21 octobre à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Le Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Marc-André DABAT – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL – Jérémy VINCENT

Absent et représenté : Claude GUET a donné pouvoir à Rodolphe PAPET

Absent : Monique JANIK

Josiane ARNOUX est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°75/2021 : TARIFS DE LA PATINOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs de la patinoire comme suit :

Entrée gratuite : enfants de moins de 4 ans	--
Carte saison (entrée uniquement)	38,00 €
Carte saison (entrée + location patins)	58,00 €
Carte 10 entrées + location patins	54,00 €
Entrée une séance < 12 ans	4,50 €
Entrée une séance > 12 ans	5,00 €
Entrée une séance groupe (à partir de 10 personnes) + location patins	4,50 €
Entrée une séance groupe scolaire dans le cadre d'un cycle d'apprentissage d'EPS, à raison d'un minimum de 5 séances programmées.	2,50 €
Location patins (tarif unique)	2,00 €

Gratuité (entrée et location) pour un accompagnateur d'un groupe d'au moins 10 personnes (adulte ou enfant).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

02 NOV. 2021

